

604-102-MQ

Automne 2019

DÉPARTEMENT DES LANGUES

Plan de cours

COURS : **Langue anglaise et culture**

PROGRAMME : Formation générale propre – 1^{er} ensemble – techniques OR préuniversitaire

DISCIPLINE : 604 : Anglais, langue seconde

Pondération : | Théorie : 2 | Pratique : 1 | Étude personnelle : 3

PROFESSEURS¹ DU COURS	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
Collins, Chloé	C-163b	2768	chloe.collins@cegepmontpetit.ca
Chaban, Christopher	C-163b	2663	christopher.chaban@cegepmontpetit.ca
Valevicius, Augusta	C-163b	2888	augusta.valevicius@cegepmontpetit.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ POUR LES ÉTUDIANTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT

	BUREAU	☎ poste	✉ courriel
Isabelle Grossenbacher	C-163b	6613	i.grossenbacher@cegepmontpetit.ca

¹ Dans ce document, la forme masculine est utilisée à titre épïcène et elle englobe de ce fait le féminin.

PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT

Le présent cours constitue le premier ensemble du niveau III en anglais langue seconde, et relève de la formation générale. À ce titre, il a pour objet d'amener l'étudiant à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à différents aspects de la culture anglophone.

OBJECTIF MINISTÉRIEL

CODE : 4SAQ

Communiquer avec aisance à l'oral et à l'écrit le sens d'un discours traitant de thèmes sociaux, culturels et littéraires.

OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Communiquer avec aisance de façon nuancée en anglais, à l'oral et à l'écrit, le sens de différents types de discours liés au champ d'étude.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

Les méthodes d'enseignement utilisées sont les suivantes : pédagogie par discussion et par questionnement; enseignement magistral; accompagnement au laboratoire de langues; organisation de tables rondes, et d'autres activités favorisant l'expression des capacités de compréhension et d'expression tant écrites qu'orales de l'étudiant.

Pour ce qui est des activités d'apprentissage, les activités suivantes ont été retenues : exercices grammaticaux; lecture de textes variés; réflexion sur les thèmes abordés et présentation orale des résultats de la réflexion lors de discussions; travail de recherche et présentation des résultats de la recherche; écoute de textes authentiques; exercices de prononciation et de compréhension.

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

Pour les groupes de **Augusta Valevicius** :

Compass 3 All in one Integrated skills and grammar auteurs: **Rebecca Baker, Sue Frame and Alan E. Hall**

PLANIFICATION DU COURS

OBJECTIF D'APPRENTISSAGE	CONTENU	ACTIVITÉS D'ÉTUDE PERSONNELLE
PÉRIODE DES ACTIVITÉS Semaine 1 à 15		
1. Dégager le sens d'un message oral authentique		
1.1 Identifier le sens d'un message oral authentique à portée sociale culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • facteurs linguistiques, socio-culturels et contextuels qui orientent la communication orale. • synthèse d'arguments principaux. • étape de communication : nuances de la langue et références sociales, culturelles et littéraires. 	<ul style="list-style-type: none"> • écoute de matériel authentique et exercices de compréhension.
2. Compréhension d'un message écrit		
2.1 Identifier le sens d'un texte authentique à portée sociale culturelle ou littéraire.	<ul style="list-style-type: none"> • expressions et vocabulaire nouveau et d'usage courant. • définitions appropriées au contexte culturel, social ou littéraire • structure du texte • sens général et des idées principales du message dans des textes authentiques ainsi que l'intention de l'auteur par induction et déduction. 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture des textes à portée littéraire, sociale et culturels. • répétition et écriture de définitions du vocabulaire et des notions étudiées en classe. • production de textes en réaction aux lectures.
2.2 Interpréter le sens d'œuvres littéraires ou à portée socio-culturelle	<ul style="list-style-type: none"> • contexte socio-culturel d'une œuvre • lecture critique • résumé du contenu 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture de textes de divers genres : roman, nouvelle, théâtre, essai, poésie et actualité • réflexion personnelle • prise de notes • rédaction de plans de texte

3. Argumenter à l'oral		
<p>3.1. Expliquer le sens d'un message sur des sujets à portée sociale culturelle ou littéraire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • structure du discours • expressions et vocabulaire nouveau et d'usage courant. • registre formel et informel de communication • règles de syntaxe : structure affirmative, négative et interrogative; mots de liaison • temps de verbes du présent <i>Simple Present</i> , <i>Present Progressive</i> et du passé <i>Simple Past</i> , <i>Present Perfect</i> , <i>Present Perfect Progressive</i> , <i>Past Progressive</i> , <i>Past Perfect</i> , <i>Past Perfect Progressive</i> , les conditionnels, voix active et passive et la structure des questions • phonétique: articulation, prononciation, intonation 	<ul style="list-style-type: none"> • planification des activités de recherche dans le but de les présenter en groupe ou en classe. • études de textes à portée sociale, culturelle et littéraire.
<p>3.2 Démontrer à l'oral sa position lors d'une interaction soutenue</p>	<ul style="list-style-type: none"> • techniques d'argumentation • organisation et justification d'un point de vue • réinvestissement de contenu 	<ul style="list-style-type: none"> • planification des activités de recherche dans le but de les présenter en groupe ou en classe. • études de textes à portée sociale, culturelle et littéraire.
4. Rédiger et réviser un texte structuré et clair		
<p>4.1 Produire un texte original d'au moins 450 mots</p>	<ul style="list-style-type: none"> • expressions et vocabulaire nouveau et d'usage courant. • registre formel et informel de communication en respectant la situation et l'objectif de communication • règles d'organisation d'un texte écrit • utilisation appropriée de stratégies de révision • syntaxe : structure affirmative, négative et interrogative; mots de liaison • règles d'usage de grammaire, d'orthographe, et de ponctuation incluant : Temps de verbes du présent <i>Simple Present</i> , <i>Present Progressive</i> et du passé <i>Simple Past</i> , <i>Present Perfect</i> , <i>Present Perfect Progressive</i> , <i>Past Progressive</i> , <i>Past Perfect</i> , <i>Past Perfect Progressive</i> , les conditionnels, voix active et passive et la structure des questions, les conditionnels, voix active et passive et la structure des questions 	<ul style="list-style-type: none"> • résolution d'exercices de grammaire • production de plans de rédaction • production de rédactions • évaluation des productions écrites dans le but de s'autocorriger.
<p>4.2 Réviser ses écrits</p>	<ul style="list-style-type: none"> • outils de révision: liste de vérification, grille d'évaluation, signes de correction relecture et/ou révision entre les pairs 	<ul style="list-style-type: none"> • Réécriture de texte • Exercices de grammaire au besoin • repérage et correction d'erreurs

<p>4.3 Distinguer la structure de textes littéraires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • éléments littéraires : <i>plot structure, narrator, characters, theme, style</i> • figures de style : métaphore, comparaison, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture de textes de divers genres : roman, nouvelle, théâtre, essai, poésie et actualité • réflexion personnelle • prise de notes • rédaction de plans de texte
<p>4.4 Composer un texte structuré</p>	<ul style="list-style-type: none"> • grammaire et syntaxe avancées, orthographe et ponctuation • procédés d'écriture, particulièrement la structure de l'essai : <i>thesis statement, topic sentences, restatement, paragraph division, quotations</i> • registre de langue et vocabulaire enrichi • défense d'un point de vue à l'écrit : prise de position et justification à partir d'exemples 	<ul style="list-style-type: none"> • lecture de textes de divers genres : roman, nouvelle, théâtre, essai, poésie et actualité • réflexion personnelle • prise de notes • rédaction de plans de texte

SYNTHÈSE DES MODALITÉS D'ÉVALUATION SOMMATIVE

Les grilles d'évaluation détaillées seront remises aux étudiants au moins une (1) semaine avant l'activité d'évaluation sommative ou certificative (article 5.1j PIEA).
Un minimum de 15% du pourcentage de la note cumulée doit être transmise à l'étudiant à la moitié des heures prévues pour le cours. (5. 2.3)

Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Objectif(s) d'apprentissage	Critères d'évaluation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération (%)
Laboratoires	Individuel ou en équipe, d'une durée d'une période	1.1	compréhension à l'écoute et réponse appropriée à l'écrit; prononciation et intonation	Semaines 2 à 13	5%
Projets oraux	Présentations orales individuelles ou discussions en groupe	1.1, 3.1, 3.2	formulation et organisation d'un message clair, précis et nuancé, prononciation, intonation, vocabulaire, grammaire et syntaxe	Semaines 2 à 13	15%
Contrôles et/ou devoirs	Individuel, en classe	3.1, 4.1	compréhension du code grammatical, orthographe, vocabulaire, compréhension de l'idée principale et des idées secondaires d'un texte, analyse critique du texte	Toutes les semaines ou presque	20%
Rédactions	Individuel, en classe ou à la maison	4.1, 4.2, 4.3, 4.4	structure de texte adéquate, utilisation appropriée du code grammatical, vocabulaire, orthographe, ponctuation, syntaxe, auto-correction	Semaines 2 à 13	15%
Examen de mi-session: Questions grammaticales (5%), compréhension écrite (5%) et production écrite (5%)	Individuel, d'une durée de trois périodes	2.1, 2.2, 4.1, 4.4	compréhension du code grammatical, compréhension de l'idée principale et des idées secondaires d'un texte, analyse critique du texte structure de texte adéquate, utilisation appropriée du code grammatical, vocabulaire, orthographe, ponctuation, syntaxe	Semaine 7 ou 8	15%
Examen final - Partie écrite: Questions grammaticales (7.5%), compréhension écrite (5%), et production écrite (7.5%) Examen final - Partie orale: production orale et compréhension orale (10%)	Individuel, d'une durée de trois périodes	2.1, 2.2, 3.1, 3.2, 4.1, 4.4	compréhension du code grammatical, compréhension de l'idée principale et des idées secondaires d'un texte, analyse critique du texte structure de texte adéquate, utilisation appropriée du code grammatical, vocabulaire, orthographe, ponctuation, syntaxe compréhension et formulation d'arguments oraux, prononciation, intonation, vocabulaire, grammaire et syntaxe	Semaine 14 et 15	30%
TOTAL					100%

RÈGLEMENTS DU DÉPARTEMENT DES LANGUES

Note de passage

La note de passage du cours est de 60 % (PIEA, article 5.5.2.1). Le Département des langues dispose d'un double seuil de réussite, conformément à l'article 5.5.2.2 de la PIEA intitulé « Seuils de réussite multiples » : pour réussir le cours, l'étudiant devra obtenir 60 % de moyenne générale, incluant les évaluations finales, ainsi que 60 % de moyenne aux évaluations finales (orales et écrites).

Présence aux évaluations sommatives

L'étudiant qui s'absente à un examen, à toute forme d'évaluation en classe ou qui ne remet pas un travail dans les délais fixés par le professeur, se voit attribuer la note 0. Toutefois, dans les cas graves et sur présentation d'une pièce justificative valable avant le cours suivant, le professeur pourra permettre une reprise avant le cours suivant (article 5.2.5.1 de la PIEA)

Remise des travaux

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et au moment fixés par l'enseignant (article 5.2.5.2 de la PIEA). En cas de retard, l'étudiant se voit attribuer la note 0, à moins de présenter à son professeur, avant le cours suivant, une pièce justificative valable (billet médical ou document légal) attestant du fait que l'étudiant a effectivement été dans l'impossibilité de remettre son travail au lieu et au moment fixés par l'enseignant. Les devoirs sont dus le jour et à l'heure indiqués par le professeur. Aucun travail remis en retard ne sera accepté.

Présentation matérielle des travaux

Les comités de cours qui choisissent d'appliquer une pénalité liée au non-respect des normes de présentations doivent l'inscrire au plan de cours commun pour les professeurs du même niveau. Lorsque cela s'applique, les étudiants doivent suivre les règles de présentation demandées par leur professeur, telles que celles suggérées par la MLA (Modern Language Association). La pénalité maximale est fixée à 10 % de la note retranchée en cas de non-respect des normes de présentation.

Le professeur peut, à sa discrétion, retarder l'acceptation d'un travail jusqu'à ce qu'il soit conforme aux normes de présentation matérielle. Dans ce cas, le retard à remettre le travail entraîne une pénalité de 10% de la note retranchée par jour ouvrable de retard.

Plagiat

Tout plagiat, toute tentative de plagiat, toute collaboration à un plagiat ou tout autre manquement à l'honnêteté intellectuelle sera traité conformément à l'article 5.6.1 de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA).

- 1^{er} manquement : la note « 0 » sera attribuée pour l'examen, le travail concerné ou l'activité d'évaluation visée par ce manquement.
- 2^e manquement : la note « 0 » pour le cours concerné (lors d'une récidive seulement) sera inscrite au bulletin.

Révision de note

En cas de demande de révision de note, l'étudiant doit rencontrer son professeur avant d'entamer une demande de révision de note.

MODALITÉS DE PARTICIPATION AUX COURS

L'étudiant sera ponctuel et veillera à créer, par son attitude, une ambiance favorable au déroulement du cours.

Présence aux cours

L'étudiant est tenu de respecter l'article 5.3.4 de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) ainsi que les règles propres au Département des langues. L'étudiant est prié de consulter la PIEA, article 5.2.5.1 pour savoir ce qui constitue une absence justifiée.

Pour les cours de 45 heures, après 6 heures d'absence (non justifiées) l'étudiant reçoit un premier avertissement écrit. Après 9 heures d'absence (non justifiées), l'étudiant peut se faire exclure du cours.

Il revient à l'étudiant qui a été absent de s'informer de la matière vue et des travaux donnés par le professeur.

Niveau des cours

L'étudiant dispose d'une semaine après le début des cours pour aviser le professeur que le niveau de cours où il est inscrit est trop bas.

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES

Tout étudiant inscrit au Cégep Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique institutionnelle de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*. Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site Web du Cégep à l'adresse suivante : www.cegepmontpetit.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

Directive relative à l'usage des appareils électroniques en classe

Cette directive est inscrite dans l'agenda des étudiants, dans la section *Collège en bref*, sous la rubrique *Cellulaire portables* et autre appareils électroniques en classe. La Direction des études du Cégep Édouard-Montpetit valorise l'utilisation des technologies de l'information et des communications à des fins d'apprentissage, et ce, dans un climat propice à la concentration.

Ainsi, à moins d'une entente spéciale avec l'enseignant, en classe, sont interdits :

- l'usage des cellulaires, des cellulaires intelligents et des lecteurs de musique;
- l'enregistrement audio et vidéo, ainsi que la prise de photos;
- l'utilisation des ordinateurs portables et des tablettes à des fins autres que celles prescrites dans le contexte d'enseignement. En cas de non-respect de ces consignes, le professeur pourrait exiger que l'appareil soit rangé et, s'il y a récidive après un avertissement formel, exclure l'étudiant concerné de la classe.

ANNEXES

Le Centre d'étude

Aide gratuite pour les étudiants ayant de la difficulté en anglais

Le Centre d'étude vous propose un environnement favorable et des moyens privilégiés dans le but d'améliorer votre maîtrise de l'anglais. L'objectif est de fournir un service d'aide et de consultation linguistique à toutes les personnes du Cégep qui désirent améliorer leur connaissance de l'anglais. Selon votre horaire, vous serez jumelé avec un tuteur pendant une plage horaire qui vous convient tout au long de la session. Vous pouvez également offrir vos services comme tuteur. Il est de votre responsabilité de faire connaître votre situation au Centre d'étude en anglais le plus tôt possible :

- en personne au local C122
- par téléphone : 450-679-2631, poste 7278
- pour plus d'information : <https://www.facebook.com/groups/centredaideenlangues/>

Le CSA : Le Centre de services adaptés

Pour les étudiants à besoins particuliers ou en situation de handicap.

Si votre participation à la vie collégiale est compromise et que des mesures adaptées s'imposent (adaptation physique, mesures adaptées pour les examens, stratégies d'apprentissage, etc.), il est de votre responsabilité de faire connaître votre situation au Centre de services adaptés (CSA) le plus tôt possible :

- en personne au local B-157
- en ligne à servicesadaptesena@cegepmontpetit.ca
- par téléphone : 450-679-2631, poste 4578